



DECLARATION LIMINAIRE de la CGT FINANCES PUBLIQUES au CTL du 16/04/2015

Madame la Présidente,

Le projet de mouvement général catégorie C vient de paraître. Il fait ressortir un déficit de 2597 agents. C'est encore pire que l'an dernier !

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : ce sont 918 emplois qui sont vacants en Ile de France et plus de 1676 en province. Seules 4 directions sur 139 font ressortir un solde des effectifs positif. Triste bilan en Essonne où l'on constate que le nombre d'emplois non pourvus ne cesse d'augmenter depuis 2012, atteignant 61 emplois vacants en 2014.

Les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques exigent le recrutement immédiat de l'ensemble des 2 listes complémentaires des concours interne et externe 2014 soit plus de 1000 agents qui malheureusement ne comblera pas totalement la pénurie d'emplois qui touche la catégorie C.

Comment faire fonctionner les services dans ces conditions : sous effectifs supérieurs à 2590 agents C, suppressions d'emplois de plus de 32 000 agents depuis 2002... Ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnés : fusions des SIP, fusions des SIE, fermetures de trésoreries, fermeture des services au public une demi-journée par semaine, que vous proposez aujourd'hui d'étendre à deux demi-journées...

Le directeur général vient d'annoncer le bilan des actions réalisées en 2014 dont les mesures de modernisation et de simplification, constituent des axes majeurs, concluant que « le chantier n'est jamais achevé tant nos ambitions sont grandes ».

Mais quelles sont ses grandes ambitions pour la DGFIP ?

Continuer les suppressions d'emplois, continuer à abandonner des pans entiers de missions, continuer à démanteler le maillage territorial de notre administration, continuer à remettre en cause le Service Public. C'est insupportable ! De qui se moque t'on ?

Des agents envers qui l'administration prouve une fois de plus son mépris. Ce sont eux qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

Madame la présidente, jusqu'où ira la DGFIP ? Jusqu'où ira la DDFIP de l'Essonne ?

Que direz-vous aux collègues que vous allez prochainement visiter dans les services et qui réclament avant tout des emplois ?

- Comme dans la pétition des agents de Massy ou Corbeil qui sont en souffrance et vous alertent ?
- Comme dans la pétition des agents de la DDFIP qui exigent le remplacement du second poste d'assistante sociale qui a été supprimé au 1^{er} septembre dernier ?

Combien de drames encore à la DGFIP avant que ne soient stoppées les suppressions d'emplois ? Deux tentatives de suicide dans nos services en Essonne depuis le début de l'année, qui doivent vous alerter des conditions de travail des collègues qui ne sont plus acceptables, qui ne sont plus supportables !

En 2014 en Essonne, ce sont 38,5 jours de congés perdus que les agents n'ont pas pu prendre car il y a trop travail et de pression à la réalisation des tâches, coûte que coûte, car il y a les délais ! (campagne IR par exemple, mais pas seulement) ; c'est une augmentation de près de 28 % du nombre de jours mis en CET ; c'est un nombre d'arrêts maladie en très forte progression depuis deux ans ; sans compter des pauses méridiennes qui ne sont même plus prises...

Quels enseignements allez-vous tirer des informations contenues dans le TBVS qui est examiné ce jour ? Qu'allez-vous décider afin d'améliorer les conditions de travail des agents ? Créer une mission de suivi des conditions de travail des collègues ne sera que façade si elle n'apporte pas d'emplois !

Dans ce contexte particulièrement difficile, les agents de la DGFIP se sont mobilisés ce 9 avril, par la grève et dans les imposantes manifestations interprofessionnelles contre la politique d'austérité et son pacte de responsabilité qui mène la DGFIP, ses missions de service public, ses agents et leurs conditions de travail, dans le mur !

Et pas seulement : leurs conditions de vie aussi !

Après l'annonce de la fin de la prime d'intéressement (150 € ramenée à 120 € en 2014), alors que les agents subissent depuis 5 ans et encore pour deux années le blocage du point d'indice, le ministère de la Fonction publique a annoncé lundi la suppression progressive, à partir du 1er mai, de "l'indemnité exceptionnelle" octroyée depuis 1997 aux fonctionnaires lésés par le transfert des cotisations sociales vers la CSG.

L'Etat espère ainsi réaliser 500 millions d'euros d'économies sur le dos de près de 960 000 agents dans les trois fonctions publiques ! Des centaines d'euros en moins pour le porte-monnaie de ses agents !

Ce 9 avril, plus de 300 000 salariés, actifs, jeunes et retraités, privés d'emploi, se sont rassemblés et ont manifesté, en province et à la manifestation nationale à Paris. Pour les finances publiques, c'est près de 23 % des agents qui étaient dans l'action, 16 % en Essonne.

Par leur implication dans ce mouvement, les agents des Finances Publiques ont clairement marqué leur refus de l'austérité, du pacte de responsabilité, et leur volonté de voir aboutir leurs revendications.

Les représentants élus de la CGT FINANCES PUBLIQUES